25-11-09 *Finances* – <u>Subventions aux associations</u>

Subvention exceptionnelle à l'association COS

Monsieur le Maire expose :

Je vous propose de verser une subvention exceptionnelle de 5 100 € au COS pour 8 médailles et 2 départs en retraite d'agents.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le versement de la subvention exceptionnelle précitée à l'association COS et dit que la dépense sera prélevée au budget.

Copie conforme

A Saint-Priest en Jarez, Le 4 novembre 2025

Le Maire, Christian SERVANT La Secrétaire de séance Mireille PAPIN, 3º Adjointe

Délibération du Conseil Municipal de Saint-Priest en Jarez

Séance du 3 novembre 2025

25-11-09 Finances – <u>Subventions aux associations</u>

Subvention exceptionnelle à l'association COS

Le Maire certifie :

- 1 que la convocation de tous les Conseillers Municipaux en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite textuellement extraite du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée par extrait à la porte de la Mairie le lendemain ;
- 2 Que le nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance était de 27 sur lesquels il y avait 22 membres présents, à savoir :

Etaient présents :

MM. SERVANT Christian - BISACCIA Michèle - MOUNIER Rémy - PAPIN Mireille - PELLEGRIN Jacques - GEUSENS Christine - BRUNEAU Claude - ZAVROSA Gilbert - JOTHIE Marc - WOLFF Paule - SAHUC Jean-François - DI PAOLO Antonio - BOUGAULT Claude - COSSEY Michel - BAUDRY Michèle - CONVERT Pascale - ADAM Fabrice - SCHERRER Marie-Jeanne - TALIA Christophe - BARBE Sylvie - RODRIGUES SOUSA Hugo - MOURGUES Corinne

Etaient absents et excusés :

MM. REPELLINI Raymonde - ACHARD Pierre - GARBAY Isabelle - JOLY Florence - PUPIER Franck

Avaient donné procuration :

M. ACHARD à M. DI PAOLO Mme GARBAY à Mme PAPIN

Etait secrétaire de séance :

Mme PAPIN

Publiée le :